

**COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES**

**ÉDUIQUER À LA RELIGION À L'ÉCOLE :  
ENJEUX ACTUELS ET PISTE D'AVENIR**

**AVIS AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
DOCUMENT D'APPOINT  
JANVIER 2005**

## QUE PROPOSE LE COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES (CAR)?

### ➤ Un parcours de formation commun

Ce nouveau parcours :

- serait offert à tous les élèves du primaire et du secondaire;
- remplacerait le système actuel qui offre le choix entre l'enseignement moral (EM), l'enseignement moral et religieux catholique (EMRC) et l'enseignement moral et religieux protestant (EMRP);
- accorderait autant d'importance à la formation morale (appelée aussi « éthique ») qu'à l'étude des religions, dont le christianisme (ce que le CAR appelle « éducation à la religion »).

## QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION À LA RELIGION?

### ➤ L'éducation à la religion

Cette formation consiste en :

- une nouvelle façon d'étudier les religions et les courants de pensée séculière (qui proposent une vision de l'humain, de la société et du monde);
- une introduction au monde des religions qui permet de comprendre ce que sont les religions, les croyances et les convictions et comment ces réalités influencent les personnes, les sociétés et les cultures;
- une approche qui s'inspire des sciences humaines et sociales.

## QU'EN EST-IL DU RECOURS AUX CLAUSES DÉROGATOIRES?

### ➤ De l'avis du Comité, un parcours de formation commun incluant la formation éthique et l'éducation à la religion respecte les chartes des droits et libertés en ce qui concerne l'égalité de traitement et la liberté de conscience et de religion

Ce parcours de formation commun :

- ne nécessiterait pas de recourir aux clauses dérogatoires dans les lois sur l'éducation;
- appellerait cependant une période de transition d'une durée limitée
  - qui donnerait du temps au ministère de l'Éducation pour élaborer de nouveaux programmes d'études;
  - qui permettrait aux enseignantes et aux enseignants du primaire et du secondaire de se former en conséquence;
  - pendant laquelle il serait préférable de conserver le choix entre l'EM, l'EMRC et l'EMRP, ce qui rendrait nécessaire un recours aux clauses limitées dans le temps.

## POURQUOI LE MINISTÈRE DEVRAIT-IL ADOPTER LA SOLUTION D'UN PARCOURS DE FORMATION COMMUN INCLUANT L'ÉDUCATION À LA RELIGION?

- |  |  |
|--|--|
| <p>➤ <b>Les jeunes ont besoin d'être formés</b></p>  | <p>Cette formation est essentielle pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• se familiariser avec les religions et les courants de pensée séculière et constater leur influence au Québec et en Occident;</li> <li>• développer une capacité de jugement par rapport aux religions et aux nouveaux groupes religieux (faire la part des choses);</li> <li>• prendre contact avec le riche héritage transmis par les religions et les courants philosophiques au cours des âges (textes, œuvres d'art, valeurs, actions sociales, etc.);</li> <li>• apprendre à vivre avec des personnes et des groupes de culture ou de religion différentes et être capables de bâtir une société où tout le monde a sa place.</li> </ul>   |
| <p>➤ <b>Le contexte social a changé</b></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rôle des Églises a changé dans la société. Les gens puisent à différentes sources pour se faire une opinion sur la vie et le monde.</li> <li>• Il y a de plus en plus de religions et de groupes religieux différents au Québec et de plus en plus de façons différentes de se rattacher et de se situer par rapport à ces groupes.</li> <li>• Les chartes des droits et libertés de la personne jouent un rôle plus important. Des situations ou des incidents faisant référence à la liberté de conscience et de religion et au droit à l'égalité sont souvent rapportés par les médias.</li> </ul>  |
| <p>➤ <b>De l'avis de tous, le système d'option entre l'EM, l'EMRC et l'EMRP entraîne de nombreux problèmes</b></p> | <p>Les principaux problèmes causés par le système d'option sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la pratique, le choix des parents entre l'EM, l'EMRC et l'EMRP n'est pas toujours respecté.</li> <li>• Les élèves qui font des choix différents de ceux de la majorité se trouvent isolés.</li> <li>• Ce système, qui répartit les élèves selon l'option choisie, ne leur permet pas d'aborder ensemble les questions morales et religieuses alors que l'école vise le développement de leur capacité d'interagir dans le respect des différences.</li> <li>• Ce système pose des problèmes d'organisation. Par exemple, dans certaines écoles, il oblige à confier ces matières à des enseignants qui sont formés dans d'autres domaines.</li> <li>• Au secondaire, des enseignantes et enseignants, dans un contexte où leur travail est dévalorisé, se voient confier trop de groupes et s'orientent de plus en plus vers l'enseignement d'autres matières.</li> <li>• Au primaire, des enseignantes et enseignants connaissent des problèmes liés à l'exercice de leur droit de refuser de dispenser l'enseignement religieux en invoquant la liberté de conscience.</li> </ul> |

## QU'EST-CE QUE LES ÉLÈVES POURRAIENT APPRENDRE DANS LE CADRE DE L'ÉDUCATION À LA RELIGION?

Étant entendu que l'élaboration des programmes relève exclusivement de la responsabilité du ministère de l'Éducation, le Comité se limite, dans les pages qui suivent, à expliquer comment il entrevoit la traduction de son concept clé d'éducation à la religion en termes de contenus et de compétences. Ce faisant, il veut notamment répondre à certaines objections selon lesquelles l'éducation à la religion serait une approche ne convenant pas à des élèves du primaire. **Le Comité insiste sur le fait que les éléments suivants sont de simples suggestions de ce que les élèves pourraient apprendre; ils n'engagent pas le Ministère.**

Par ailleurs, il va de soi que les apprentissages proposés aux élèves doivent être adaptés à leur niveau de développement intellectuel, psychologique et social.

### ➤ Au primaire, les élèves pourraient :

#### • aborder différents contenus

Exemples :

- les religions qui ont marqué la société québécoise, dont le christianisme et les spiritualités amérindiennes;
- des éléments importants des différentes religions :
  - récits et personnages principaux,
  - fêtes et rites,
  - symboles et signes d'appartenance,
  - comportements et modes de vie.

Ils pourraient ainsi constater que ces éléments se retrouvent aussi dans la vie des personnes, des familles et des groupes.

#### • développer certaines compétences qui favorisent la cohabitation avec des personnes de convictions différentes (ces compétences sont de l'ordre de la connaissance et de la reconnaissance de l'autre, du positionnement dans l'univers des convictions, de la réflexivité et du sens civique dans l'affirmation publique de ses convictions)

Exemples :

- identifier certaines façons dont les gens se situent face à la religion (personnes très convaincues, indifférentes, non-croyantes, dont la pratique se limite aux grandes fêtes et à certains événements spéciaux, etc.);
- reconnaître que les autres ont le droit d'avoir leur propre point de vue sur la vie, la mort, l'amour, Dieu, etc. et développer les attitudes de respect et d'ouverture qui permettent de discuter de ces sujets avec des personnes ayant des points de vue différents;
- identifier certains comportements qui ne respectent pas les personnes ayant des opinions différentes et qui, de ce fait, sont inacceptables dans la société;
- apprendre des façons de faire respectueuses des personnes appartenant à d'autres cultures ou d'autres religions.

➤ **Au secondaire, les élèves pourraient :**

• **aborder différents contenus**

Exemples :

- les religions du monde, dont le christianisme, les religions amérindiennes, le judaïsme, l'islam, l'hindouisme et le bouddhisme, de même que les courants de pensée séculière;
- la diversité et les conflits internes à ces religions et à ces courants philosophiques;
- les réponses apportées par ces religions et ces courants philosophiques aux grandes interrogations de l'humanité sur le sens de la vie, de la mort, de la maladie, de la souffrance, etc.;
- la complexité de la notion de « vérité » sur le plan subjectif, social, religieux, scientifique, etc.

• **développer certaines compétences qui favorisent la cohabitation avec des personnes de convictions différentes** (ces compétences sont de l'ordre de la connaissance et de la reconnaissance de l'autre, du positionnement dans l'univers des convictions, de la réflexivité et du sens civique dans l'affirmation publique de ses convictions)

Exemples :

- rechercher et reconnaître la complexité derrière l'uniformité apparente de toute religion ou philosophie non religieuse;
- constater la cohérence interne à toute religion par-delà la multiplicité de ses aspects : histoire, croyances, rites, symboles, organisation, obligations et interdits, etc.;
- reconnaître que les convictions, religieuses ou non, d'une personne (y compris soi-même) sont liées à l'éducation, à l'environnement humain et à la culture, et qu'ainsi il est normal de noter des opinions très variées;
- constater que les croyances et les valeurs (religieuses ou non) influencent la vision du monde et de la société ainsi que la façon d'entrer en relation avec les autres et de s'engager dans la société;
- développer la capacité de se mettre à la place de l'autre, de regarder les choses avec les « lunettes » de l'autre;
- comprendre qu'il est légitime pour les autres d'avoir des points de vue et des comportements différents des siens en matière de religion, même quand on est en désaccord avec ces points de vue et ces comportements;
- faire la différence entre les comportements qui ne respectent pas les principes de la vie en société (droits des autres, ordre et sécurité publiques, etc.) et ceux qui heurtent simplement ses propres convictions;
- apprendre des façons de prendre position et d'affirmer ses convictions sans que l'autre se sente manipulé, agressé ou menacé dans son identité.

## EN QUOI CETTE FAÇON DE FAIRE EST-ELLE PRÉFÉRABLE À CE QUI SE FAIT MAINTENANT?

- |   |   |
|---|---|
| <p>➤ <b>Un parcours de formation commun permettrait de regrouper les élèves de toutes convictions religieuses et philosophiques pour aborder les sujets touchant les religions</b></p>  | <p>Cette façon de faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• favoriserait le développement de la capacité à interagir avec d'autres dans le respect des différences;</li> <li>• éviterait d'isoler des élèves comme le fait le régime d'option pour ceux qui se retrouvent minoritaires dans l'un ou l'autre cours;</li> <li>• donnerait à tous les élèves accès à une même formation de base dans les domaines de l'éthique et de la religion.</li> </ul>  |
| <p>➤ <b>Un parcours de formation commun incluant une formation éthique et l'éducation à la religion pourrait aider l'élève à apprendre à vivre en société avec des personnes et des groupes de cultures et de religions différentes</b></p>   | <p>Cet apprentissage reposerait sur trois principes éducatifs essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>inclusion</b><br/>Le Comité propose des façons d'aborder les contenus (ex. : dialogue et étude de cas) qui permettraient d'inclure tous les élèves dans les activités d'apprentissage de la classe. Pour favoriser des rapports satisfaisants, il importe que tous les élèves d'une même classe sachent qu'ils ont leur place dans le groupe, qu'ils appartiennent à une majorité ou à une minorité.</li> <li>• <b>respect des différences</b><br/>Le respect des personnes, avec leurs différences, doit caractériser toute l'école. Cette attitude est particulièrement importante dans les cours où sont abordées directement les différentes religions. Le Comité souligne l'importance de cette attitude lorsqu'il s'agit d'apprécier les différents points de vue et de prendre position.</li> <li>• <b>souci d'un espace commun</b><br/>En regroupant les jeunes de différents horizons pour aborder la réalité religieuse, l'éducation à la religion fournirait l'occasion aux élèves de discuter et de participer à des projets communs avec d'autres jeunes qui ont des expériences et des points de vue fort différents. Ces jeunes apprendraient ainsi à construire un espace commun dans une société pluraliste.</li> </ul> |
| <p>➤ <b>Cette nouvelle façon de faire aurait aussi l'avantage de clarifier la responsabilité de l'école en matière de religion</b> (cette responsabilité diffère de celles de la famille et des institutions ou des groupes religieux à qui il revient de nourrir l'appartenance du jeune à une tradition particulière)</p> | <p>Dans le cadre de sa mission d'instruction et de socialisation, l'école doit former les jeunes dans ce domaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour qu'ils aient une meilleure connaissance des religions et une meilleure compréhension de ce qui motive les gens à en faire partie ou non;</li> <li>• pour qu'ils soient capables de respecter des personnes ayant des points de vue différents, de travailler et de vivre avec elles;</li> <li>• pour qu'ils acquièrent les connaissances nécessaires à l'exercice d'un jugement éclairé sur des comportements de personnes se réclamant de croyances religieuses;</li> <li>• pour qu'ils puissent comprendre certains événements d'actualité, des œuvres d'art et des faits de culture où la religion joue un rôle important.</li> </ul>   |

## LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS VONT-ILS ÊTRE CAPABLES DE DONNER CETTE FORMATION?<sup>1</sup>

- **Les futurs enseignants et enseignantes du primaire et du secondaire doivent être préparés à travailler dans la perspective de l'éducation à la religion**
- **Le personnel enseignant travaillant déjà dans les écoles primaires et secondaires aura aussi besoin de perfectionnement**

Exemples de compétences et de qualités nécessaires :

- rigueur intellectuelle et maîtrise des contenus à enseigner et des compétences à développer chez les élèves;
- impartialité et respect des élèves qui se situent de différentes façons vis-à-vis de ce que proposent les religions et les courants philosophiques;
- capacité de présenter des sujets et d'animer des discussions sur des thèmes où les opinions varient énormément;
- habileté à amener les élèves à exprimer leur point de vue de façon acceptable pour ceux qui pensent différemment.

## POURQUOI FAIRE CE CHANGEMENT MAINTENANT?

- **La majorité de la population souhaite que l'école offre un enseignement portant sur les grandes religions**

- Une enquête du Centre de recherche et d'information du Canada effectuée en 2004 révèle la préférence de la population en matière d'enseignement de la religion à l'école :

	Québec	Canada
Enseignement portant sur toutes les grandes religions	52 %	56 %
Enseignement portant le christianisme	19 %	11 %
Absence d'enseignement de la religion	28 %	31 %

- Deux enquêtes qualitatives réalisées au Québec<sup>2</sup> ont révélé que la majorité des parents, des enseignants, des directeurs d'école et des leaders religieux étaient plus en accord avec un enseignement portant sur les grandes religions et regroupant tous les élèves qu'avec l'actuel système d'option.
- Une vaste enquête quantitative réalisée en 1998<sup>3</sup> indiquait déjà que, malgré l'attachement des parents envers l'enseignement confessionnel, une très forte majorité des Québécois (entre 84 % et 97 % selon les groupes interrogés) était en faveur d'un enseignement qui permettrait à l'enfant de connaître les diverses religions présentes dans la société et l'éduquerait à la tolérance envers les personnes d'appartenance religieuse différente.

<sup>1</sup> Les remarques faites en page 4 sur la responsabilité et l'autonomie du Ministère valent évidemment en matière de formation des maîtres.

<sup>2</sup> Micheline MILOT, Fernand OUELLET, *L'enseignement de la religion à l'école après la loi 118. Enquête auprès des parents, des enseignants et des directeurs d'établissement*, Immigration et Métropoles, janvier 2004, 230 p.  
 Micheline MILOT, Fernand OUELLET, *L'enseignement de la religion à l'école après la loi 118. Enquête auprès des leaders religieux*, Immigration et Métropoles, janvier 2004, 70 p.

- **La décision, prise en 2000, de déconfectionnaliser le système scolaire tout en maintenant le régime d'option au primaire et au premier cycle du secondaire n'a pas empêché que le domaine de la religion et de la morale continue de se fragiliser**
- Parmi les nombreux problèmes liés à l'application du régime d'option, mentionnons que :
    - plusieurs enseignants ont déserté ces matières et que les futurs enseignants les choisissent de moins en moins, ne croyant plus à la possibilité d'y faire carrière;
    - ces matières sont souvent confiées à des enseignants formés dans d'autres disciplines, d'où une baisse de la qualité de l'enseignement qui renforce la perception de plusieurs que ces matières n'ont plus leur place à l'école.
  - Le Comité craint pour l'avenir de ces matières si le régime d'option n'est pas remplacé par un nouveau parcours de formation commun à tous les élèves.
- **La façon de faire proposée par le Comité rejoint des orientations de fond prévues par la réforme en ce qui concerne les buts visés par la formation**
- L'éducation à la religion pourra contribuer à la formation de l'élève en l'aidant à :
- **structurer son identité**  
En facilitant le contact avec des personnes appartenant à diverses religions et à différents courants de pensée séculière, l'éducation à la religion aidera l'élève à prendre conscience de ses appartenances multiples et à affirmer ses convictions tout en respectant les autres. Le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) souligne que la possibilité d'exprimer ses opinions et de faire des choix responsables aide à développer l'autonomie. Le Comité rejoint pleinement cette visée éducative en insistant sur l'apprentissage de la délibération.
  - **construire sa vision du monde**  
Ce que propose le Comité aidera l'élève à construire sa vision du monde en le mettant en contact avec un large éventail de sources culturelles. L'éducation à la religion offrira aux jeunes l'occasion, notamment, de percevoir la complexité des religions et de leur rôle dans les sociétés et de réfléchir sur les questions touchant la vie, la mort, la souffrance. Elle s'aligne sur le PFEQ selon lequel la vision des jeunes « s'enrichit dans la mesure où ils adoptent une distance critique à l'égard de leurs actions, de leurs opinions et de leurs valeurs ».
  - **développer son pouvoir d'action**  
Le PFEQ affirme que « savoir agir tant pour faire face à la complexité des enjeux actuels que pour répondre aux grandes questions éthiques et existentielles s'avère, pour le jeune, une source de pouvoir sur sa vie. » L'éducation à la religion contribuera à l'atteinte de cet objectif en aidant les jeunes à faire preuve de sens civique dans l'affirmation publique de leurs croyances et de leurs valeurs et à développer leur capacité à coopérer avec des personnes de convictions différentes.

<sup>3</sup> Micheline MILOT, Jean-Pierre PROULX, *Les attentes sociales à l'égard de la religion à l'école publique. Rapport de recherche*, Québec, ministère de l'Éducation, 1999, annexe 2.3, p. 28-29.